

MARCHES PUBLICS

AVENANT : N° 2

A. Identification de la personne morale de droit public qui a passé le marché et du titulaire

EXE4

Ministère, collectivité territoriale ou établissement :

(Nom, Adresse, Direction, Sous-direction, Bureau, Téléphone, Télécopie, Mel)

Communauté de communes du Briançonnais

Les Cordeliers

1 Rue Aspirant Jan

05 100 BRIANCON

Tél. : 04.92.21.35.97 – Télécopie : 04.92.20.38.90

Marché : Accompagnement, Conception et réalisation d'un Géoparc franco-italien dans le cadre du PIT des Hautes ValléesTitulaire du marché objet du présent avenant : **CBGA – 35 rue Pasteur – 05100 BRIANCON**Date d'examen du projet d'avenant par la Commission d'appels d'offres *(le cas échéant)* : Sans objetMontant initial du marché : 352 826,09 € H.T.
421 980,00 € TTC

Modifications successives de ce montant : Sans objet

(la mention des décisions de poursuivre au présent tableau n'a qu'une valeur de récapitulation et ne saurait avoir pour effet de donner un caractère contractuel à ces décisions)

Nature de l'acte modifiant le montant du marché	Numéro de l'acte	Date de l'acte	Nouveau montant ⁽¹⁾
Indiquer ici « Avenant » ou « Décision de poursuivre »			

*(1) Tous les avenants doivent être inscrits dans ce tableau même lorsqu'ils ne modifient pas le montant du marché, dans ce cas faire figurer dans la case nouveau montant « pour mémoire »*¹ Document disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefi.gouv.fr> « Espace marchés publics »

B. Objet de l'avenant

EXE4

Indiquer ici la nature des modifications introduites dans le marché initial.

Dans un souci d'adéquation entre les montants des prestations de service inscrits au marché et ceux indiqués dans les fiches financières du projet F3 « Tourisme dans le Géoparc des Alpes Cotiennes » des co-contractants du groupement de commandes portant sur ledit marché, la répartition financière des prestations attendues entre ces derniers est modifiée de la façon suivante :

	Montant initial	Variation	Nouveau montant
CCB	186 997,83 €	- 14 370,61 €	172 627,22 €
CCG	121 725,00 €	0	121 725,00 €
CCEQ	44 103,26 €	+ 14 370,61 €	58 473,87 €
TOTAL H.T.	352 826,09 €	0	352 826,09 €
TVA 19,6 %	69 153,91 €	0	69 153,91 €
TOTAL TTC	421 980,00 €	0	421 980,00 €

Le détail des prestations est annexé aux présentes.

En conséquence, l'article suivant est modifié ainsi :

5 PRIX – VARIATION DES PRIX – REGLEMENT DES COMPTES

5.2 REGLEMENT DE LA PRESTATION :

Les prestations seront réglées sur présentation de factures sous forme de demandes d'acomptes au fur et à mesure de l'avancement de la mission.

Les factures seront à adresser à l'ordonnateur concerné en respectant la répartition suivante :

Projets	Collectivité(s) concernée(s)		
Géoparc	CCB / 48,9 %	CCG / 34,5 %	CCEQ / 16,6 %

Les autres clauses du marché restent inchangées.

Si l'avenant termine une contestation, il conviendra d'inclure une clause par laquelle les parties renoncent à tout recours contentieux pour l'objet du présent avenant.

A toutes fins utiles, il conviendra d'introduire dans tous les avenants une clause finale qui précise que les clauses du marché initial et, le cas échéant, de ses précédents avenants éventuels, demeurent applicables dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant.

C. Signatures des parties

EXE4

A Briançon, le

Le titulaire,
(signature)

La personne responsable du marché ou le représentant de la collectivité ou de
l'établissement compétent pour signer le marché
(signature)

D. Notification de l'avenant

EXE4

La notification consiste en la remise d'une photocopie de l'avenant au titulaire (ou dans le cas des avenants de transfert à l'ancien et au nouveau titulaires). Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre le (les) avis de réception postal (postaux) daté(s) et signé(s) du (des) titulaire(s). En cas de remise contre récépissé, le(s) titulaire(s) signera(ont) la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification, une copie certifiée conforme du présent avenant.

A _____, le _____

